



## Règlements officiels du club de patinage artistique Rosemont Saison 2018-2019

1. Le port du costume est obligatoire pour les catégories Patinage Plus (en vente à la boutique du club) à compter de la **réussite du Pré-Patinage Plus**. Ce costume consiste : jupe verte du Club, coton ouaté blanc du Club, collant beige et gants (65\$) ou pantalon vert du Club, coton ouaté blanc du Club et gants (60\$). Tous les autres accessoires tels que bandeaux, tuques, bas de réchauffement doivent être blancs et marqués au nom du patineur.
2. **Selon les directives de Patinage Canada, le port du casque de hockey ou le casque WUEVO approuvé CSA sera obligatoire sur toutes les glaces pour tous les patineurs / patineuses qui n'ont pas réussi l'étape 5.** Les autres casques tels que casques de bicyclette, ski, etc... ne seront pas permis. Aucune exception ne peut être tolérée, la sécurité des enfants est non-négociable pour la direction.
3. Les protèges-lames sont aussi obligatoires pour tous les patineurs et entraîneurs. Ces deux items ne sont pas fournis mais disponibles à la boutique du club (casque 55\$ ou 70\$ selon le modèle). Aucune exception ne sera tolérée.
4. Il n'est pas permis de porter des petits bas courts supplémentaires par-dessus le collant réglementaire.
5. Les cheveux longs devront être attachés.
6. Les patineurs devront suivre les instructions des directeurs du Club et des responsables de session en tout temps.
7. Tous les patineurs et entraîneurs devront accepter qu'aux approches des tests, la priorité sera accordée aux patineurs inscrits à ces tests. La même chose pour les compétitions.
8. Les patineurs et entraîneurs doivent respecter intégralement la nature de l'activité se déroulant sur la glace lors des différentes sessions de patinage.
9. Les entraîneurs doivent tenir compte de la catégorie des élèves et leur donner des leçons aux périodes qui leur sont désignées.
10. Il n'est pas permis de mâcher de la gomme ou d'apporter des breuvages sur la patinoire (règlement d'aréna).
11. Les coins de patinoire devront être utilisés pour les sauts et le centre, pour les pirouettes.
12. Pour les sessions de privés, la jupe ou le survêtement de patin est obligatoire pour les patineurs.
13. Les « jeans », pantalons larges ou trop longs ainsi que les chandails « bedaines » ne sont pas acceptés pour les patineurs.
14. Le « jeans », bien qu'il ne soit pas recommandé, est toléré pour les entraîneurs seulement.
15. Un entraîneur ne peut donner ses leçons assis sur le bord de la bande.
16. Les entraîneurs doivent porter leurs patins sur la glace.
17. Un patineur ne peut être membre que d'un seul Club.
18. Pour réserver une place, l'inscription doit être payée en totalité. Aucun remboursement après 30 jours de l'inscription.
19. FRAIS de 25\$ pour chèques NSF.
20. Aucun remboursement ou crédit pour les annulations de glaces hors de notre contrôle.

N.B. : Aiguisage de patins : Une lame de patin artistique exige un aiguisage spécial et cette opération ne devrait être faite que par une personne qualifiée. Pour d'autres détails, s.v.p. vous adressez aux directeurs du Club ou aux entraîneurs.

N.B. : L'horaire est sujet à changement ou annulation selon les inscriptions et les besoins des patineurs. Il y aura des déplacements ou annulation d'aréna durant la saison pour faire place à des tournois ou autres activités dont le CPA Rosemont n'est pas responsable.